

Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences
Natura 2000
Circulation et stationnement de véhicules à moteurs sur
le Domaine Public Maritime (DPM) dans un site Natura
2000

Ce document est une synthèse des textes et données réglementaires.

Qu'est ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels terrestres et marins identifiés pour la rareté et la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats. Il a été constitué dans le but de concilier biodiversité et activités humaines, dans une logique de développement durable.

Ce réseau est mis en place en application de deux directives européennes :

- La directive « oiseaux » de 1979 modifiée en 2009
- La directive « Habitat, faune, flore » de 1992

A ce jour, il abrite 1746 sites couvrant plus de 12.5% du territoire

L'objectif de réseau vise à maintenir ou à restaurer un état de conservation favorable pour les espèces et les habitats d'intérêt communautaires au titre desquels les sites ont été désignés.

Qu'est ce qu'une évaluation des incidences ?

Les projets, plans, programmes ou manifestations (PPM) susceptibles d'affecter de façon notable les habitats naturels et les espèces présents sur un site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences.

L'évaluation des incidences est une étude :

- Ciblée sur les habitats naturels et espèces pour lesquels les sites Natura 2000 ont été créés
- Proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

Il s'agit de prévenir d'éventuels dommages causés à ces sites et ainsi de :

- S'inscrire dans une gestion équilibrée et durable des territoires,
- Conserver et promouvoir une activité économique et sociale dans le périmètre d'un site Natura 2000.

A quoi sert ce formulaire ?

Les projets qui ont lieu dans un site Natura 2000 ne doivent pas avoir d'incidences sur les milieux naturels et les espèces qui ont motivé sa désignation. On entend ici par « projet » une d'autorisation de circulation et de stationnement sur le DPM d'un des véhicules motorisés. Ce formulaire permet, par une analyse simplifiée entre le projet et les enjeux du ou des site(s) Natura 2000, de réaliser une première évaluation de son incidence sur ce ou ces site(s) Natura 2000. S'il permet de démontrer l'absence d'incidences, il ne sera pas alors nécessaire de poursuivre l'instruction par une étude approfondie.

Par qui ce formulaire doit il être renseigné ?

Ce formulaire est à remplir par le demandeur de l'autorisation, à l'aide des informations qui lui sont accessibles. Voir rubrique « Où trouver l'information sur Natura 2000 ? » ci-dessous.

Pour qui ?

Une fois complété, ce formulaire doit être joint à la demande d'autorisation de circulation et de stationnement sur le DPM d'un véhicule motorisé et adressé au pôle domaine public maritime du ressort géographique de la demande afin de lui permettre d'instruire le dossier.



Où trouver l'information ?

Sites internet



Portail du réseau Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/idxreg.html>

- Choisir le département, puis le site, accès aux formulaires standards de données (Cartographie, habitats, espèces, informations générales)

Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Informations sur les milieux, espèces, cartographie des sites Natura 2000

DREAL Bretagne :

DREAL Bretagne: <http://www.bretagne.ecologie.gouv.fr/>

Accès direct à la rubrique Natura 2000 :

http://www.bretagne.ecologie.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=16Lien vers le site Carmen

- Informations sur Natura 2000, les évaluations d'incidences, fiches descriptive par site avec accès à la carte du site, au document d'objectif du site si il est approuvé, lien vers les sites CARMEN et INPN. Encart situé à gauche, de la rubrique Natura 2000, rubrique « Réseau Natura 2000 en Bretagne », accès à une cartographie et listes de sites, cliquez dans le site de la carte ou de la liste.

CARMEN : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/Nature_paysage.map

- Site de cartographie. Dans la légende à gauche de l'écran, cocher la rubrique "Nature et Biodiversité" puis la rubrique "Natura 2000", les rubriques des autres zones de protection naturelle peuvent être décochées. 2 fonds de carte disponible, IGN et orthophoto (à partir de 1/25000^e)

CARMEN : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto_hab_29.map

- Autres sites de cartographie sur lequel apparaissent les habitats des sites terrestres finistériens.



Documents d'objectifs, le cas échéant , disponible auprès de l'opérateur Natura 2000 du site.

Cahier d'habitats côtiers, consultable sur le portail du réseau Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/habitats/cahiers2.html>

Les habitats côtiers et marins y sont présentés sous forme de fiches propres à chaque habitat.

Récolte des algues de rive : Guide de bonnes pratiques :

<http://www.interbiobretagne.asso.fr/algues-bio-le-guide-de-bonnes-pratiques-est-disponible-15-1231.html>

Charte de bonnes pratiques pour le ramassage du goémon d'épave



Conseils et expertise :

Opérateur Natura 2000 du site (Voir liste jointe)

Syndicat des récoltants professionnels d'algues de rive

Chambre syndicale des algues et des végétaux marins

DDTM/DML des Côtes d'Armor

Lexique :

Le document d'objectif (DOCOB) : Il définit pour chaque site Natura 2000, un état des lieux, des objectifs de gestions et les modalités de leur mise en œuvre. Il est établi par un opérateur en concertation avec les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage (Copil) et validé par le préfet.

Espèce d'intérêt communautaire : Espèce en danger ou vulnérable ou rare ou endémique (C'est-à-dire propre à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique) énumérées :

- Soit à l'annexe II de la directive « Habitat, Faune, Flore » et pour lesquelles doivent être désignés des Zones Spécial de Conservation (ZPS)
- Soit à l'annexe I de la directive « Oiseaux » et pour lesquelles doivent être désignées des Zones de Protection Spéciales

Habitat Naturel d'intérêt communautaire : Un habitat naturel d'intérêt communautaire est un habitat naturel, terrestre ou aquatique, en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des neufs régions bio géographiques et pour lequel doit être désignée une Zone Spéciale de Conservation. Il est défini à l'annexe I de la directive « Habitat, faune, flore ».

Espèces ou Habitats d'intérêt communautaire prioritaire : Habitat ou espèces en danger de disparition, sur le territoire européen des Etats membres. L'Union européenne porte une responsabilité particulière à leur conservation, compte tenu de l'importance de leur aire de répartition comprise en Europe. Ils sont signalés par * dans les annexes I et II de la directive « Habitat, faune, flore » et l'annexe I de la directive « oiseaux ».

Etat de conservation : maintenir ou restaurer un état de conservation favorable pour les espèces et les habitats d'intérêt communautaire est l'objectif de la directive « Habitat, faune, flore ». L'état de conservation est défini en fonction de l'aire de répartition, de la surface occupée, des effectifs, des espèces et du bon fonctionnement des habitats. L'état de conservation peut être favorable, moyen ou mauvais.

Formulaire standard de données (FSD) : Le FSD constitue en quelque sorte la « fiche d'identité » d'un site Natura 2000. Il liste les espèces, qu'elles soient végétales ou animales, pour lesquelles le site a été retenu et qu'il est prioritaire de préserver.

Référence : *L'indispensable vocabulaire de Natura 2000, document DDTM*

I- Présentation de l'activité

1.1 – Coordonnées du demandeur

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :Fax :
Courriel :

1.2 – Statut du demandeur

- Récoltants d'algues de rive professionnels
- Usine de transformation
 - Salarié TESA
 - Salarié récoltants d'algues de rive professionnels
- Centre nautique
- Plaisancier
- Particulier
- Professionnel (pêcheur, conchyliculteur...)

1.3 – Description de l'activité

Localisation de l'activité :

Site de l'activité (lieu-dit, nom de la plage – commune)

.....
.....
.....

Nature de la demande :

- Première demande d'accès au DPM dans les Côtes d'Armor
- Renouvellement de la demande d'autorisation de circulation
- Modification des accès empruntés dans l'autorisation de circulation
- Autres.....

Date ou période de circulation et de stationnement

.....
.....
.....

Types d'accès au DPM :

- Voies ouvertes à la circulation publique ,
- Espaces naturels (dunes, pré-salés, etc...)
- Autres (préciser le(s)quel(s) :

Types de véhicules :

Modèle :

...Remorque : oui non

Déplacement :

Quelle est la fréquentation sur le ou les site(s) Natura 2000 (nombre de déplacements annuels sur le ou les sites) :

Décrivez l'organisation des déplacements sur le site (fréquence, trajets empruntés entre les différents lieux (de récolte, de travaux, d'activités etc ...) sur un même site, les matérialiser sur une carte. (1/25000ème IGN, Carte marine).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Déchets :

Y a-t-il un rejet possible en mer ?.....

Si oui lequel ?.....

 Du au véhicule ?.....

 Du à l'activité ?.....

II- Présentation du ou des site(s) Natura 2000

2.1 - Localisation du projet

Précisez sur quel(s) sites Natura 2000, la demande d'autorisation de circulation et de stationnement est située.

Nom du site	ZPS	ZIC	Cocher le(s) site(s) concernés
Baie de Saint-Brieuc - Est	FR5310050	FR5300066	<input type="checkbox"/>
Côte de Granit rose - Sept-Iles	FR5310011	FR5300009	<input type="checkbox"/>
Trégor Goëlo	FR5310070	FR5300010	<input type="checkbox"/>

2.2 - Liste des habitats présents sur le site :

Types d'habitats naturels	
Habitats marins	Banc de sable à faible couverture permanente d'eaux marines : <ul style="list-style-type: none"> - Herbiers à Zostères - Bancs de maërl - Récifs d'huîtres - Champs de blocs
	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse : <ul style="list-style-type: none"> - Estran de sables fins - Estran de sables grossiers et graviers
	Grandes criques et baies peu profondes : <ul style="list-style-type: none"> - Vasières - Sédiment hétérogènes envasés
	Habitats d'estran : <ul style="list-style-type: none"> - Roches ou blocs à dominance algale - Roches ou blocs à dominance animale
	Les cuvettes ou mares permanentes d'eaux salées
	Vasière d'estran en estuaire
Prés Salés	Végétation pionnière à Salicorne et autres espèces annuelles des bas niveaux et des hauts niveaux et de zones boueuses et sableuses.
	Mosaïque de Spartines anglaises et de végétations pionnières à Salicorne et de prés salés.
Habitats des hauts de plage	Végétation vivace des rivages de galets :
	Galets et cailloutis des hauts des plages à Orchestia (puces de mer)
	Sables des hauts de plage à Talitres (puces de mer)
Habitats Dunaires	Végétation annuelle des laisses de mer
	Dunes mobiles embryonnaires
	Dunes mobiles du cordon littoral à oyat des côtes atlantiques
	Dunes grises de la mer du Nord et de la Manche
	Sable dunaire
	Dunes fixées décalcifiées atlantiques

Liste des espèces susceptibles d'être présentes sur le site

Groupe d'espèces	
OISEAUX	
Aigrette garzette* Bernache nonette* Courlis cendré* Chevalier aboyeur * Grand cormoran Echasse blanche* Avocette élégante* Pluvier doré* Combattant varié* Barge rousse* Chevalier sylvain* Gravelot à collier interrompu* Grand gravelot Goéland argenté* Goéland brun* Goéland cendré* Huitrier pie* Pluvier argenté* Spatule blanche* Grand labbe Mouette mélanocéphale* Mouette rieuse* Sterne caugek* Sterne Pierregarin* Sterne naine* Sterne de Dougall* Sterne arctique* Phalarope à bec étroit* Becasseau maubèche* Becasseau sanderling Becasseau variable Barge à queue noire* Tadorne de Belon Tourneperrière à collier Vanneau huppé*	
PLANTES	
Liparis de Loesel* :orchidée Oseilles des rochers* Spiranthe d'été* Trichomanes remarquable* Salicorne européenne Criste marine Limonium humilé	
Autres espèces (à préciser)	

III- Analyse des incidences du projet sur les habitats et les espèces

	OUI	NON
Accédez-vous au domaine public maritime par des voies d'accès autre que celles existantes (voies ouvertes à la circulation, cales, rampe, chemins, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

HABITATS MARINS

Circulez-vous sur les herbiers de zostères ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnez-vous sur les herbiers de zostères ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circulez-vous sur les bancs de maërl ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnez-vous sur les bancs de maërl ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circulez-vous sur les récifs d'huîtres ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnez-vous sur les récifs d'huîtres ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circulez-vous sur les champs de blocs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnez-vous sur les champs de blocs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

HABITATS PRES-SALES

Circulez-vous sur des habitats de pré-salé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnez-vous sur des habitats de pré-salé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

HABITATS HAUTS DE PLAGE

Circulez-vous sur les hauts de plage (sable sec ou galets) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnez-vous sur les hauts de plage (sable sec ou galets) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circulez-vous sur la végétation des hauts de plage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnez-vous sur la végétation des hauts de plage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circulez-vous sur la laisse de mer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnez-vous sur la laisse de mer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

HABITATS DUNAIRES

Circulez-vous sur la dune ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stationnez-vous sur la dune ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OISEAUX

La zone de circulation inclut ou est située à proximité (moins de 300 m) d'une zone sensible pour les oiseaux nicheurs (îlots, pontons, brises lames, arrêtés de biotope, falaises...) en période de nidification ? (Début avril à fin aout)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La zone de stationnement inclut ou est située à proximité (moins de 300 m) d'une zone sensible pour les oiseaux nicheurs (îlots, pontons, brises lames, arrêtés de biotope, falaises...) en période de nidification ? (Début avril à fin aout)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La zone de circulation inclut ou est située à proximité (moins de 300 m) d'une zone sensible pour l'avifaune hivernante (sillons, vasières, prés salés, baies et anses) en période d'hivernage ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La zone de stationnement inclut ou est située à proximité (moins de 300 m) d'une zone sensible pour l'avifaune hivernante (sillons, vasières, prés salés, baies et anses) en période d'hivernage ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atteignez-vous les îlots qui font l'objet d'arrêté de protection de biotope avec votre véhicules ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conclusion

Si vous avez répondu uniquement par des « **NON** », vous pouvez considérer que votre activité n'est pas susceptible d'avoir des incidences significatives sur le(s) site(s) Natura 2000 désignés ci-dessus. La démarche d'évaluation des incidences est terminée, remplissez l'engagement ci-dessous.

Si au moins une case « **OUI** » est cochée, l'étude doit être approfondie, poursuivre en remplissant le tableau ci-dessous. Des mesures de réduction ou de suppression des incidences doivent être définies.

Engagement :

Je soussigném'engage sur l'exactitude des réponses apportées dans ce document et conclus que mon activité de circulation et stationnement sur le domaine public maritime n'aura pas d'incidences significatives au regard des objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000.

A le

Signature

IV- Analyse de la demande

Afin de conclure ce formulaire, merci de compléter les trois premières colonnes avec les informations remplies précédemment, la quatrième colonne doit être remplie avec les exemples de *perturbations possibles* en bas du tableau. Et pour les deux dernières colonnes, indiquer les mesures que vous employez pour améliorer la qualité du site.

	Fréquentation	Localisation par rapport aux sites Natura 2000	Habitats et espèces potentiellement concernés en site Natura 2000	Incidences potentielles	Mesures prises pour atténuer ou supprimer les effets	Incidences finales attendues
Circulation						
Stationnement						

Exemple de perturbations possibles : Bruits, Vibrations, dérangement du au déplacement, rejets dans le milieu naturel, déchets, modification des caractéristiques du sol et du sous sol (érosion-tassement), mise en suspension de sédiments, piétinement, arrachage, recouvrement d'habitat, dégradations.

